



Héritage famille recomposée

Par **davferry**, le **22/04/2010** à **19:44**

Bonjour,

ma femme et moi (union maritale) avons 3 enfants à charge. 2 que nous avons en commun et 1 qu'elle a d'une précédente union. nous venons d'acheter une maison et nous voudrions savoir de quelle manière serait partagé le bien, dans le cas où je décède en premier et l'inverse.